

RELATION VILLE-HÔPITAL : FLUIDIFIER LE PARCOURS DE SOINS

ARTICLE

25-10-2018



Pas de parcours de soins fluide sans outils d'échange et de partage. C'est le rôle dévolu à la MSSanté et au DMP. Reste à réussir leur déploiement et leur généralisation, ce qui a été l'un des objectifs de cette année 2018.

D'enquêtes en sondages, de colloques en rapports, la problématique des outils informatiques généralisés, ergonomiques et fiables, ressort comme le prérequis incontournable pour passer un cap dans le décloisonnement entre les professionnels de santé de ville et l'hôpital. Ainsi, « *la simplification effective du partage de l'information entre tous les professionnels de santé* » est l'un des trois objectifs fixés par le chantier n°3 « *Accélérer le virage numérique* » de la Stratégie de transformation du système de santé lancé en février 2018 par Édouard Philippe, Premier ministre, et Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé. Concrètement, ce sont deux solutions qui sont visées : la Messagerie sécurisée de santé (MSSanté) et le Dossier médical partagé (DMP).

L'ENJEU DE LA GÉNÉRALISATION

La MSSanté permet les échanges de données et d'informations entre tous les acteurs de santé. C'est la pierre angulaire d'un système d'information global en santé. Si son déploiement a bien progressé, son usage n'est pas encore la norme, bien qu'elle soit censée être obligatoire. Quant au DMP, confié depuis janvier 2016 à l'Assurance maladie, 2018 devait être l'année du démarrage de sa généralisation. Ce chantier a connu de nombreux rebondissements depuis son

lancement en 2004, c'est pourtant un outil attendu.

Cette généralisation prévue dans les prochains mois va s'appuyer sur les expérimentations qui ont eu lieu en 2017 et 2018 dans neuf régions* qui ont répondu à un appel à projet national lancé fin 2016. Celui-ci visait à « *développer l'usage des outils au service de la coordination de soins que sont les messageries sécurisées intégrées à l'espace de confiance MSSanté et le DMP* ». L'instruction rappelait que MSSanté et DMP sont « *le support de la transmission et du partage électronique de la lettre de liaison et des résultats d'examens de biologie médicale sous forme structurée au sein de territoires de santé* ».

PAS QU'UNE QUESTION DE TUYAUX ET DE STOCKAGE

L'enjeu principal est de pousser les hôpitaux à mettre en place les outils de communication pour délivrer, en temps réel, les informations médicales nécessaires aux professionnels de ville, en particulier le médecin généraliste, pour prendre en charge leurs lettres de liaison et les résultats d'examens de biologie médicale illustrent parfaitement les enjeux de la coordination en temps réel des professionnels de santé.

« *Les problématiques de structuration de la donnée de santé et d'identification du patient sont essentielles* », souligne Bruno Gauthier, biologiste médical libéral à Poitiers et membre du bureau de la Société française d'informatique de laboratoire (SFIL). Pour lui, « *la généralisation du Numéro d'inscription au répertoire des personnes physiques (NIR) est un prérequis incontournable* », tout comme « *la structuration des données* » afin que ces dernières soient vraiment exploitables. Cette structuration, c'est la garantie que tous, professionnels de santé mais aussi logiciels, parlent le même langage et puissent donc échanger et se comprendre.

* Projets des ARS Centre-Val de Loire, Corse, Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Océan Indien, Provence-Alpes-Côte d'Azur (Points d'actualité DGOS/SDPF5 du 16 novembre 2017).

Source : *Le Quotidien du Médecin*